

La puissance au service d'une globalisation financière maîtrisée.

Titre(s): La puissance au service d'une globalisation financière maîtrisée. / Stéphane GOURG

Auteur(s): GOURG, Stéphane

Editeur, producteur: 2003 COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

Autres classifications: TRAV

Note(s): Groupe : A6

Numéro promotion : Promotion 2002-2003

Note sur la description bibliographique: I: 10è promo/ 06 Mondialisation

Note de thèses et écrits académiques: Géopolitique

Résumé ou extrait: Soumis à des contraintes financières et économiques, les autorités nationales des pays industrialisés ont initialisé dans les années 80, un processus de libéralisation financière. Depuis, une sphère financière autonome et globale s'est développée sous l'action d'opérateurs financiers privés. La globalisation financière, aussi indispensable soit-elle au financement de l'économie mondiale, n'en est pas moins dangereuse. La structure même du système financier international, conjuguée au comportement grégaire des acteurs financiers induit un risque, dit systémique, susceptible de conduire à un effondrement financier mondial. La globalisation financière doit donc être régulée. FMI, BRI et Banque mondiale sont les institutions internationales actuelles chargées de la régulation financière, mais elles souffrent de lacunes : manque d'autorité et de légitimité. Loin de les abandonner, il s'agit de les réformer afin de garantir que les intérêts de la communauté internationale soient garantis au travers d'une structure capable de prévenir et de gérer, le cas échéant, les crises financières. Compte tenu des défis que cette réforme impose de relever, seul un engagement politique, sur la base d'une concertation et d'une coopération élargie aux pays émergents et en transition, peut permettre l'adhésion des gouvernements aux principes qui doivent régir un marché des capitaux global, structuré et régulé. Seul un engagement politique international peut permettre de redéfinir et de clarifier les missions des institutions financières internationales, en conférant à ces dernières légitimité et autorité. Sur la base de ces acquis, des principes de régulations pourront être diffusés à tous les pays participant au système financier international et, finalement, appliqués aux acteurs financiers.

Sujet(s): FINANCE
MONDIALISATION
GÉOPOLITIQUE

Adresse électronique et mode d'accès: <https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/D344.pdf>